



Question au Conseil communal

Sécurité des enfants sur le chemin de l'école à Russy			
Déposée par Pauchard Eric PLR	Date de dépôt 23 septembre 2024	Réponse du Conseil communal	Dicastère Routes, places publics et de sport, Constructions M. Sébastien Formica

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le chemin de l'école est un lieu d'expériences, d'apprentissage et de socialisation. Les enfants apprennent par ce biais les règles leur permettant de se déplacer dans l'espace public. Or, qui dit apprentissage, dit erreurs.

Chaque année, environ 180 enfants sont victimes d'accidents graves en Suisse, dont certains sont malheureusement mortels. Environ la moitié d'entre eux se déplaçaient à pied et un tiers à vélo. Les enfants courent le plus grand risque d'accident lorsqu'ils se rendent seuls à l'école pour la première fois. Les enfants âgés de 5 à 10 ans sont principalement victimes d'accidents à pied. Avec l'âge, les accidents à vélo augmentent. 73% des accidents graves impliquant des enfants à pied surviennent en traversant la route, dont 46% sur les passages piétons. Si les conducteurs sont fautifs, ils n'ont pas tenu compte, dans 55% des cas, de la priorité qu'a l'enfant qui se déplace à pied. Souvent parce qu'ils sont inattentifs ou distraits dans leurs déplacements professionnels.

Les enfants sont les apprentis de la route. Ils ne sont pas encore habitués aux dangers, ils ne savent pas évaluer les distances, la vitesse et la distance d'arrêt d'une voiture. La police enseigne aux enfants comment se déplacer sur le chemin de l'école afin d'assurer leur sécurité et prodigue à des fins de prévention, un certain nombre de conseils à l'attention des conducteurs, des écoliers et des parents. En parcourant la liste de ces recommandations, l'une d'entre elle m'a fortement interpellée en tant que papa de deux enfants :

« Choisissez pour votre enfant, le chemin de l'école le plus sûr – pas le plus court. »

C'est pourtant bien par le chemin emprunté par bon nombre d'enfants de Russy, faisant route vers l'arrêt de bus scolaire, qu'un nombre important de conducteurs se rendent à leur travail ou à la gare de Léchelles. Ces derniers, voulant souvent s'épargner quelques minutes et passer par le chemin le plus court, remettant ainsi en cause la sécurité de nos enfants ! De plus, la fréquentation de cette route a encore augmenté depuis la fermeture de la route reliant Oleyres à Misery.

La population du village de Russy a fortement augmenté ces dernières années, avec notamment l'arrivée de nombreuses familles avec des enfants. Il faut savoir qu'il y a actuellement 25 enfants entre 0 et 4 ans, 27 enfants de l'école primaire et plus de 10 enfants du Cycle d'orientation, ce qui fait un total de plus de 60 enfants !

Les constations précédentes et les conseils prodigués par la police m'amène à me questionner sur la sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école à Russy.

Dans ce contexte, je demande au Conseil communal la mise en place des mesures suivantes pour assurer la sécurité de nos enfants :

- Analyse de l'ensemble des bords des routes de Russy et coupe des végétales qui tombent sur les routes ou obstruent la visibilité des écoliers et automobilistes
- Analyse l'ensemble des routes de Russy et mise en place d'infrastructures assurant la sécurité de nos enfants /zone 30 km/h, mesures de limitation du trafic, trottoirs sécurisés, passages piétons, panneaux de signalisation, marquages au sol, sentier pédestre, etc.)
- Contrôles réguliers de la vitesse des véhicules

Je crois fermement que la sécurité de nos enfants doit être une priorité absolue. J'appelle donc nos autorités compétentes à prendre des mesures immédiates pour garantir un environnement sûr pour tous les enfants de notre village.

Je vous remercie pour l'attention portée à ce dossier.

Sources : chemin-ecole.ch et OFROU